

ÉCONOMIE

Pays européen, doté d'un passé prestigieux, disposant encore d'atouts non négligeables, cherche à attirer fonds souverains, pour investissements à long terme et plus si affinités...

Par **Nathalie Goulet**

Sénateur de l'Orne

Vice-Présidente du groupe d'Amitié France-Pays du Golfe,

et **Christophe Stalla-Bourdillon**

Economiste et consultant



Le Président Nicolas Sarkozy a affirmé le 13 janvier dernier à Ryad que la France était ouverte aux fonds souverains. Il s'agit de fonds d'investissement créés par des États pour investir les revenus provenant de l'excédent de leurs balances de paiements. La Chine et d'autres pays d'Asie en ont créé, mais aussi les États du Golfe, qui cherchent à investir leurs immenses recettes pétrolières.

Appelant les Saoudiens à investir en France, Monsieur Sarkozy a affirmé qu'il serait « *bien mal avisé de refuser que la France fasse partie des pays où s'investissent les richesses des futures générations des pays pétroliers* ».

« *Le tissu économique et industriel français a besoin d'investisseurs financiers à long terme, capables de voir plus loin que les résultats trimestriels* », a-t-il ajouté.

« Fonds souverains », cette notion, quasi-absente de nos journaux il y a encore quelques mois, semble vouée à un vrai succès.

Mis en lumière par un remarquable rapport de la Commission des Finances du Sénat¹, les fonds souverains des monarchies du Golfe, drapés du mystère de leurs montants² provoquent des réactions variées.

La Russie, la Norvège, la Chine, Singapour entre autres en ont constitué également.

On entend, ici ou là, parler de fonds agressifs, de menaces pour l'économie... Depuis Davos notamment, ces fonds souverains alimentent tous les fantasmes.

Et pourtant, ils sont essentiels à la bonne marche de l'économie mondiale, singulièrement en cette période de tempête.

Notre déficit budgétaire, voté à hauteur de 41 milliards va sans doute être supérieur si on ajoute les pertes de recettes fiscales liées au scandale de la Société Générale³; le déficit de notre Commerce extérieur atteint 40 milliards.

Notre pays est classé 18^e au palmarès du Forum Economique Mondial sur la compétitivité globale des nations, 8^e au sein de l'Union Européenne, et la part des échanges

mondiaux détenue par la France a baissé d'un quart en l'espace de 7 ans.⁴

La France ne compte aucune banque dans la liste des plus importantes banques d'investissement mondiales. Notre pôle d'investissement domestique est insuffisant et notre environnement réglementaire et fiscal décourageant.⁵

Tout le monde s'accorde sur ce constat, alors passons aux actes ! Le Président nous y engage. Nous n'aborderons ici que quelques lignes relatives à l'attraction des capitaux et pas les

Notre environnement réglementaire et fiscal est dérangeant

mesures prises pour tenter d'endiguer les effets désastreux de la mondialisation.

Il nous faut d'abord instaurer la confiance des milieux d'affaires par une meilleure diffusion des informations concernant notre pays :

Organisons, par exemple, dans certains pays cibles, la présence, dans chaque poste d'expansion économique ou chaque ambassade, d'un conseiller fiscal parlant au moins l'anglais ou la langue du pays d'accueil, cette mesure pouvant être prise avec les barreaux français, les experts-comptables et les commissaires aux comptes. Ce conseiller serait lié au poste avec un contrat fixant une obligation de résultat. Les exemples sont nombreux de pays à forte capacité contributive dont les ressortissants n'ont aucune information quant aux possibilités d'investissement en France et où le moindre conseil fiscal est inaccessible et donc tout investissement autre qu'immobilier plus qu'improbable.

Nous devons aussi sérieusement repenser l'organisation de nos outils d'aide aux exportations, comme UBIFRANCE, dirigé par un parlementaire en exercice, alors que le statut de nos assemblées parlementaires interdit aux élus de prodiguer des conseils « commerciaux ».⁶

Il faudrait aussi installer les entreprises françaises actives à l'étranger, leur faisant obligation de déclarer à une autorité indépendante les fonds offset⁷, la recherche de projets communs avec les pays concernés aux objectifs prédéterminés, et notamment avec l'information des étrangers sur les capacités d'investissement en France.

Il faut aussi, et c'est sans doute le point le plus important, former les décideurs de demain, avec la création d'un pôle d'excellence formation-recherche en finance :

Il faut sans aucun doute développer et internationaliser le MASTER 203 de Paris Dauphine.⁸

Nous disposons de tous les outils nécessaires, et aussi de grands groupes privés qui pourraient parrainer ces projets, Dassault, LVMH, etc. Déjà acteurs au plan mondial, ils sont parfaitement placés pour financer un tel pôle, dont l'enseignement s'adressera en plusieurs langues à un public international. Finis les agences et autres ectoplasmes et fromages d'appoint pour les amis politiques en jachère, ou en mal d'exotisme !

En coopération avec les places boursières nationales et européennes, les grandes écoles et les entreprises qui sont les premières concernées, créons cette année cette école qui débutera ses cours en 2009 et qui ouvrira ses portes aux professeurs venus du monde entier.

Enfin, le Sénat, sous l'égide du Président de sa commission des finances pourrait dès 2008 organiser une conférence internationale sur le thème de l'attractivité financière et préparer ainsi une législation adaptée et compétitive.

Il est sans doute temps d'utiliser la grande chance d'avoir un Français à la présidence du

FMI. Encore une fois, nous ne parlons ici que d'attraction de capitaux boursiers et pas de l'attractivité des territoires.

Le scandale que vient de connaître la Société Générale et qui a, à juste titre, ébranlé le monde de la Banque est peut-être une chance de remettre un peu d'ordre dans les mécanismes de contrôle.

En effet, autour de la réflexion concernant l'attractivité des capitaux vient, en corollaire, celui de la protection des marchés dans un monde déréglementé.

C'est bien souvent la guerre de l'obus et du blindage, mais nous restons persuadés que l'expérience affrontée par le marché français pourra servir à travailler à des systèmes plus sûrs.

En tous les cas, ce problème grave ne doit pas nous interdire de rechercher des investissements sur les marchés des fonds souverains.

Nos territoires deviendront attractifs par voie de conséquence.

« Par le déficit les hommes perdent leur liberté »⁹ et les États donc !

Par l'action, la volonté et la réforme de nos dispositifs fiscaux, attirons des capitaux et faisons de la France une place boursière forte et reconnue.



¹ Rapport 33 le nouvel âge d'or des fonds Souverains au Moyen-Orient

² « Arabies » Février 2008

³ Déclaration d'Eric Woerth

⁴ La compétitivité française 2007 Coe- Rexedo édité par la CCI de Paris dec 2007

⁵ Rapport 11^e rencontres de la fiscalité quel avenir pour le modèle fiscal français Didier Migaud janvier 2002

⁶ Instruction générale du bureau du Sénat identique à l'Assemblée Nationale

⁷ Fonds retenus dans certains pays, b constituant un montant variable des profits par des sociétés qui doivent être réinvestis dans le pays source (% des contrats d'armements par exemple)

⁸ www.master203.fr

⁹ Jean Arthuis page 181 Dans les Coulisses de Bercy Albin Michel 1998